

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 8 janvier 2020 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Gilles Dionne M. Garry Ladouceur, et les conseillers suivants.

M. Luc Sicard

Mme. Claudette Béland-Pleau

Mme Sandra Armstrong

M. Garry Ladouceur

Mme Kim Laroche

Formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.

M. Eric Rochon directeur général est aussi présent.

M. Brian Boisvert motive son absence

01-01-2020 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par Mme. Claudette Béland

Et résolu à l'unanimité.

Que la séance ordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du mois de janvier 2020 soit ouverte.

02-01-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme Kim Laroche

Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

03-01-2020 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par M. Luc Sicard

Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la session régulière tenue le 4^{ème} jour de décembre 2019, le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 17 décembre 2019 ainsi que le procès-verbal de la séance spéciale de budget tenue le 17 décembre 2019.

04-01-2020 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 8 JANVIER 2020.

Proposé par M. Garry Ladouceur

Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 8 janvier 2020 au montant de 113,479.19\$

05-01-2020 AUTORISATION DE PAYER LES FACTURES COURANTES / DETTES À LONG TERME ET INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS .

Proposé par Mme Sandra Armstrong

Et résolu à l'unanimité.

Que le Secrétaire-trésorier et le Maire soient autorisés à émettre des chèques sur réception des factures, ou quand nécessaire pour couvrir les dépenses courantes suivantes durant l'année 2020:

1. Dépôt à la Caisse Populaire et Banque Laurentienne, Banque Nationale des argents nécessaires aux paiements d'intérêts et capital sur les dettes à long terme et obligations.
2. Salaires des employé(e)s municipaux.
3. Carte Visa sur réception.
4. Factures de téléphone, Bell Mobilité et Rogers Wireless.
5. Factures d'Hydro-Québec.
6. Contributions de l'employeur.

7. C.S.S.T.
8. Déductions fédérales et provinciales.
9. Contribution au fond de pension des employés.
10. Contribution d'assurance collective des employés et élus.
11. Coût d'immatriculation des véhicules municipaux.
12. Remise d'emprunt temporaire.
13. Achat de timbres et d'enveloppes de poste recommandées.
14. Contrat d'entretien du dépotoir municipal.

06-01-2020 COMPENSATION DE KILOMÉTRAGE.

Proposé par M. Luc Sicard
Et résolu à l'unanimité.

Que les employé(e)s municipaux et élu(e)s utilisant leur auto pour fins de déplacement extérieurs des limites au bénéfice de la Municipalité soient rémunérés au taux de 0.47 cents du kilomètre.

07-01-2020 COMPENSATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENTS 2020.

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que Mme Micheline Malette-Fortin soit compensée en raison de 35.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements pour courrier et voyages aux institutions financières et autres déplacements pour la Municipalité.

Que M. Pierre-Alain Jones soit compensé en raison de 50.00\$ par semaine pour l'utilisation de son automobile lors de déplacements, en rapport avec les inspections locales et analyses d'eau.

Que M. Eric Rochon soit compensé en raison de 50.00\$ par semaine en compensation de l'utilisation de son automobile lors de déplacements locaux.

08-01-2020 SALAIRE DES EMPLOYÉ(E)S MUNICIPAUX ANNÉE 2020.

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le salaire des employé(e)s municipaux de cette Municipalité soit majoré de 2.0% pour l'année 2020.

09-01-2020: CADASTRE

Proposé par : Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité.

LOTS	PROPRIÉTAIRE	COMMENTAIRES
6 348 721	Carl Bertrand	3 716.0 M2 Conforme
6 348 722	Carl Bertrand	3 716.0 M2 Conforme
6 348 723	Carl Bertrand	Résidu.

10-01-2020 NOMINATION DU CONSEILLER JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2020

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

De retenir les services de Monsieur Nerio De Candido en tant que conseiller juridique pour l'année 2020 au prix et conditions stipulées dans la lettre reçue de Me Nerio De Candido daté du 8 janvier 2020.

11-01-2020 COTISATION A.D.M.Q. DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par Mme. Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, ainsi que l'assurance pour M. Rochon Directeur général.

12-01-2020 CONGRÈS ADMQ 2020

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Eric Rochon, Directeur Général, d'assister au congrès annuel de l'association des Directeurs municipaux du Québec qui se déroulera à Québec les 17,18 et 19 juin 2020.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de 150.00\$/jours à M. Rochon tel que défini dans la politique de cette Municipalité

13-01-2020 CONGRÈS COMBEQ 2020

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser M. Pierre-Alain Jones, Inspecteur Municipal, d'assister au congrès annuel de la COMBEQ qui se déroulera à La Malbaie les 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2020.

Les frais d'inscription, de séjour et de déplacements à être payés par la Municipalité et une compensation de déplacement à M. Jones tel que défini dans la politique de cette Municipalité.

14-01-2020 COTISATION COMBEQ, INSPECTEUR MUNICIPAL

Proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiments et en Environnement du Québec.

15-01-2020 RENOUVELLEMENT COTISATION ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Proposé par Mme Sandra Armstrong
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité autorise les frais de cotisation à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour messieurs Darcy Bélair et Patrick Bertrand.

16-01-2020 LIVRE DE L'ANNÉE E.S.S.C. 2019-2020

Proposé par Mme Kim Laroche
Et résolu à l'unanimité

De contribuer une aide financière à l'organisme suivant :

École Secondaire Sieur de Coulonge : 90,00\$ livre de l'année

17-01-2020 Entente de services avec Formarisk, formation en sécurité incendie, SENC Gestion du programme de formation en sauvetage nautique

Attendu que la MRC de Pontiac a reçu une offre de service de Formarisk SENC en vue de recevoir une formation en sauvetage nautique pour les pompiers de la MRC;

Attendu qu' une formation de ce type doit être gérée au niveau régional car la formation est requise pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Pontiac;

- Attendu que Formarisk SENC est reconnue formateur en sauvetage nautique à partir d'une embarcation;
- Attendu que la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract désire former dix-huit (18) pompiers en sauvetage nautique;
- Attendu que cette formation est remboursable par le programme d'aide financière pour la formation des pompiers à temps partiel du MSP (volet 3);
- Attendu que seuls les frais de rémunération et/ou et déplacement seront à la charge de a municipalité, et ce, selon la politique municipale en vigueur;

Il est résolu que le conseil municipal

- autorise la signature de l'offre de service par le directeur général de la MRC Pontiac pour formation de sauvetage nautique pour dix-huit (18) pompiers de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract en respect des conditions prévues à l'entente.
- autorise le coordonnateur en sécurité publique et civile de la MRC de Pontiac à coordonner la formation avec le directeur incendie de la municipalité.

Advenant que le ministère de la sécurité publique refuse de rembourser cette formation par l'entremise de son programme d'aide financière, la municipalité accepte de défrayer les coûts de la formation à la MRC au prorata de ses candidats inscrit à cette formation.

Nom(s) des pompiers qui suivront la formation :

PATRICK BERTRAND	BENJAMIN LABINE	MATHIEU LAROCHE
GERMAIN BÉLAIR	RICHARD MORRISSETTE	GUY RIVET
KIAN SICARD	ERIC HERAULT	LUC MIGNEAULT
PIERRE-ALAIN JONES	GABY MORIN	BENOIT L'ÉCUYER
RICHARD PLEAU	FRANCOIS JONES	JACQUES FORTIN
AURÈLE BÉLAIR	SYLVAIN BÉGIN	ERIC ROCHON

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS.

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 4, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16.

ET J'AI SIGNÉ CE 9 JANVIER 2020.

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

18-01-2020 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Luc Sicard
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20 : 11 heures.

.....
M. Gilles Dionne
Maire

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.